

CAPITALES MÉDITERRANÉENNES DE LA CULTURE ET DU DIALOGUE

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CANDIDATURE

INSTRUCTIONS

- Les candidats doivent répondre à toutes les questions ci-dessous. Dans chaque section (0 à 8), vous pouvez répondre aux questions séparément ou conjointement.
- Les 9 sections sont les suivantes : présentation générale ; programme ; vision euro-méditerranéenne ; contenu et objectifs de la coopération entre les deux capitales méditerranéennes de la culture et du dialogue ; engagement de la société civile ; gouvernance et gestion ; communication ; impact environnemental ; et capacité financière.
- Les candidats sont invités à être clairs et concis dans leurs réponses.
- La demande doit être rédigée dans l'une des trois langues officielles de l'UpM : l'anglais, le français et l'arabe ;
- La demande ne doit pas dépasser 60 pages au format A4 (police de 12 points, Times New Roman).

0. **Présentation générale (min. 1 - max. 4 pages)**

- 0.1. Pourquoi votre ville souhaite-t-elle participer au concours pour le titre de Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue (CMCD) ?
- 0.2. Votre ville prévoit-elle d'impliquer sa région environnante ? Si oui, veuillez expliquer ce choix.
- 0.3. Veuillez décrire brièvement le profil culturel général de votre ville.
- 0.4. Veuillez expliquer brièvement le concept du programme qui serait lancé si la ville était désignée comme Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue.

1. **Programme (min. 2 - max. 10 pages, note partielle : 20/100)**

- 1.1. Veuillez décrire la vision et la stratégie culturelles et artistiques globales du programme.
- 1.2. Veuillez présenter globalement la structure du programme, en précisant l'éventail et la diversité des activités et des principaux événements qui marqueront 2027.
- 1.3. Veuillez expliquer comment le programme renforcera la capacité des secteurs culturel et créatif.
- 1.4. Veuillez expliquer la manière dont vous prévoyez d'utiliser des outils numériques innovants et des méthodologies créatives.
- 1.5. Veuillez expliquer comment le programme promouvra le patrimoine culturel matériel et immatériel local

2. **Vision euro-méditerranéenne (min. 1 - max. 8 pages, note partielle : 25/100)**

- 2.1. Veuillez expliquer comment le programme conjugue des objectifs locaux avec une vision euro-méditerranéenne.
- 2.2. Veuillez fournir des informations détaillées sur les activités prévues pour promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel, une meilleure compréhension mutuelle et l'intégration dans la région euro-méditerranéenne. L'accent devrait être mis sur les activités visant à élargir la compréhension et la sensibilisation des citoyens à la richesse et à la diversité des cultures dans la région euro-méditerranéenne, ainsi que sur les points communs entre ces cultures, ce patrimoine et cette histoire.

2.3. Veuillez expliquer comment le programme encouragera les partenariats internationaux afin de susciter l'intérêt d'un large public euro-méditerranéen et international.

2.4. Si vous avez prévu ou prévoyez de relever un ou plusieurs des défis régionaux identifiés par les membres de l'UpM¹, veuillez indiquer ces défis et la manière dont vous avez l'intention de les aborder dans votre programme.

3. Contenu et objectifs de la coopération entre les deux capitales méditerranéennes de la culture et du dialogue (min 1 - max 5 pages, note partielle : 8/100)

3.1. Veuillez décrire les modalités et le contenu viables et évaluables que vous avez conçus pour permettre une collaboration potentielle avec l'autre ville au cas où vous seriez désignée comme Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue.

3.2. Si vous avez établi ou prévoyez d'établir un accord de coopération avec une autre ville candidate dans le cadre de l'initiative du CMCD, veuillez indiquer de quelle ville il s'agit et décrire les principales dispositions de l'accord de coopération.

4. Engagement de la société civile (min 1 - max 8 pages, note partielle : 15/100)

4.1. Veuillez décrire comment vous avez impliqué, ou prévoyez d'impliquer, des acteurs non gouvernementaux et de la société civile dans les phases de conception et de mise en œuvre du programme.

4.2. Veuillez expliquer comment vous comptez garantir l'accessibilité des activités à toutes les composantes de la société, notamment aux jeunes, aux personnes âgées et aux femmes.

4.3. Veuillez décrire comment le programme impliquera les établissements d'enseignement pour promouvoir l'apprentissage interculturel, l'amélioration des compétences et des aptitudes interculturelles et le renforcement des connaissances interculturelles ;

4.4. Si vous avez établi ou prévoyez d'établir un partenariat avec une ou plusieurs organisations de la société civile membres de l'un des réseaux nationaux de la FAL² dans votre pays, veuillez le mentionner et décrire les principales dispositions du partenariat.

5. Gouvernance et gestion (min. 1 - max. 10 pages³, note partielle : 12/100)

5.1. Veuillez apporter des éléments attestant du soutien politique total et de l'engagement de toutes les autorités publiques locales, régionales et nationales concernées.

5.2. Veuillez décrire en détail la structure de gouvernance et la gestion permettant de garantir une exécution et une mise en œuvre correctes du programme et de faciliter la coopération avec les différents partenaires aux niveaux local et international.

5.3. Veuillez expliquer comment vous garantirez une infrastructure adéquate et viable pour accueillir le titre.

5.4. Veuillez expliquer comment vous allez contrôler, évaluer et apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme.

6. Communication (min. 1 - max. 5 pages, note partielle : 5/100)

6.1. Veuillez décrire les principes fondamentaux de votre stratégie de communication et présenter votre plan pour assurer une large visibilité nationale et internationale et la diffusion des résultats.

7. Impact environnemental (min 1 - max. 5 pages, note partielle : 3/100)

¹ Voir : <https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2020/11/Co-Presidency-Statement-V-UfM-Regional-Forum.pdf>

² Une liste des organisations membres de la FAL est disponible sur le lien suivant : <https://www.annalindhfoundation.org/networks>

³ Les annexes potentielles sont exclues, e.g. les organigrammes, les CV, etc.

7.1. Veuillez aborder l'impact environnemental du programme, en y incluant un plan d'urgence avec des mesures d'atténuation des risques environnementaux liés à la mise en œuvre du programme.

8. Capacité financière (min. 1 - max. 5 pages⁴, note partielle : 12/100)

8.1.1. Veuillez fournir des informations sur le budget annuel consacré à la culture dans la ville au cours des cinq dernières années précédant la demande (compléter le tableau ci-dessous).

Année	Budget annuel pour la culture dans la ville (en euros ou en monnaie locale)	Budget annuel pour la culture dans la ville (en % du budget annuel total de la ville)
n-4		
n-3		
n-2		
n-1		
Actuel		

8.1.2. Veuillez fournir des informations sur le budget de fonctionnement (c.-a-d. *les fonds expressément réservés pour couvrir les dépenses opérationnelles, à savoir les dépenses quotidiennes pour les services*) que vous avez reçu ou prévoyez de recevoir du secteur public et du secteur privé et qui sera consacré à la mise en œuvre du CMCD 2027 (veuillez compléter le tableau ci-dessous).

Recettes totales pour couvrir les <u>dépenses de fonctionnement</u> (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur public (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur public (en %)	Du secteur privé (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur privé (en %)

8.1.3. Veuillez fournir des informations sur le budget d'investissement (c.-a-d. *les fonds spécifiquement réservés pour couvrir les dépenses d'investissement, à savoir les dépenses primaires et à long terme, par exemple les infrastructures*) que vous avez reçu ou prévoyez de recevoir des secteurs public et privé et qui sera consacré à la mise en œuvre du CMCD 2026 (veuillez compléter le tableau ci-dessous).

Recettes totales pour couvrir les <u>dépenses en capital</u> (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur public (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur public (en %)	Du secteur privé (en euros ou en monnaie locale)	Du secteur privé (en %)

⁴ Hors tableaux

- 8.1.4. Si vous avez établi ou prévoyez d'établir un partenariat avec des parties prenantes à but lucratif dans le cadre du CMCD 2027, veuillez le mentionner et décrire les principales dispositions du partenariat, y compris la stratégie de collecte de fonds, le cas échéant.